



INFOLIVE – PROTECTION RAISONNÉE DE L'OLIVIER

Bulletin n° 14, le 8 septembre 2009

MOUCHE DE L'OLIVE

Les conditions climatiques redeviennent favorables au développement du ravageur, mais les températures fraîches des nuits et des matins ralentissent le cycle de développement. Les prochains vols ont lieu :

- > pour les vergers situés en dessous de 150 m d'altitude, 4ème vol à partir de cette semaine
- > pour les vergers situés entre 300 et 450 m d'altitude, 3ème vol en cours
- > pour les vergers situés au dessus de 450 m d'altitude, 3ème vol à partir de cette semaine
- > pour les autres vergers, attendre le prochain bulletin

Pour les **olives vertes de table, selon la date de récolte**, vous pouvez renouveler le traitement préventif, en respectant le nombre d'applications des spécialités et les délais avant récolte.

Pour les autres vergers, le traitement a du être effectué la semaine dernière. Attendre le prochain bulletin pour renouveler le traitement.

Il est inutile de traiter si :

- ✓ les **dégâts sont inférieurs à 7%** d'olives avec des trous de sortie, pour les olives à huile
- ✓ les **olives sont fripées ou flétries**. En effet, cet aspect est caractéristique de vergers souffrants de sécheresse, conditions défavorables au développement de la mouche de l'olive. Dès que les olives ont repris un aspect normal, elles redeviennent attractives pour les mouches.

Produits autorisés sur oliviers * :

Matière active	Spécialités	Dose de spécialité	DRE	ZNT	Conditions	DAR
lambda-cyhalothrine	Karaté Zeon	0,013 l/hl	48 h	20 m	adulticide 2 applications max / an	7 j
	Pool, Ninja	0,025 kg/hl	48 h	5 m		
	Karaté Xpress	0,025 kg/hl	48 h	5 m		
	Agrotech lambda-cyhalothrine 100CS	0,013 l/hl	48 h	20 m		
	Karachoc, Zelambda	0,025 l/hl	24 h	20 m		
deltaméthrine	Décis J, Décis Protech, Pearl Protech, Split Protech	0,083 l/hl		50 m	Adulticide 3 applications max / an	7 j
spinosad	Syneïs appât	1,2 l/ha	6 h	5 m	adulticide 4 applications max / an Utilisable en AB	7 j
diméthoate	Dimézyl, Techn'oate Utilisable jusqu'au 30/09/09	0,075 l / hl	24 h	5 m	Larvicide	21 j
	Rogor PIPC40, Dimate BF					

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée DAR= délai avant récolte

Nous rappelons que l'efficacité des traitements est liée à la qualité de la pulvérisation. Celle-ci doit être effectuée jusqu'au point de ruissellement.

RAPPEL : Toutes les spécialités à base de diméthoate ont un délai avant récolte de 21 jours

**POUR LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS, RESPECTER LE DÉLAI AVANT RÉCOLTE
DES PRODUITS ET LE NOMBRE D'APPLICATIONS MAXIMUM**

IRRIGATION

Les besoins hydriques de l'olivier pour la semaine en cours sont évalués à environ 0,9 mm/j sur le littoral et à 1 mm/j ailleurs.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER